

Réunion du Mercredi 29 Mars 2017
2017/004

Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sections	69 953.69
Total des dépenses d'ordre d'investissement		69 953.69
Total des dépenses d'INVESTISSEMENT cumulées		101 953.69
Recettes d'investissement		
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sections	101 953.69
Total des recettes d'ordre d'investissement		101 953.69
Total des recettes d'INVESTISSEMENT cumulées		101 953.69

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'arrêter le budget primitif 2017, tel que présenté ci-dessus avec une équilibre en :

- **Dépenses et recettes de fonctionnement :** **101 953.69€**
- **Dépenses et recettes d'investissement :** **101 953.69€**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-03 **Objet : Budget Primitif 2017 « Commune »**

M. le Maire expose les propositions budgétaires établies pour l'année 2017.

Il propose aux conseillers municipaux d'ouvrir les crédits de la façon suivante :

Section de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement		
Chapitre 011	Charges à caractère général	116 500.00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	163 000.00
Chapitre 014	Atténuations de charges	375.00
Chapitre 65	Autre charges de gestion courante	53 380.00
Chapitre 66	Charges financières	20 500.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	130.00
Chapitre 022	Dépenses Imprévues (fonctionnement)	4 998.34
Total des dépenses réelles de fonctionnement		358 883.34
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	35 000.00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	23 430.27
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		58 430.27
Total des Dépenses de FONCTIONNEMENT cumulées		417 313.61
Recettes de Fonctionnement		
Chapitre 013	Atténuations de charges	12 500.00
Chapitre 70	Produits des services	24 750.00
Chapitre 73	Impôts et Taxes	203 934.00
Chapitre 74	Dotations, subventions, participations	121 438.00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	15 100.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		377 722.00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	9 591.61
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 591.61
Résultat reporté 2016		30 000.00
Total des Recettes de FONCTIONNEMENT cumulées		417 313.61

Section d'Investissement

Dépenses d'investissement		
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	37 710.00
Chapitre 22	Immobilisations	278 260.00
Total des dépenses d'équipement		315 970.00
Chapitre 16	Emprunts de dettes assimilées	71 000.00
Chapitre 020	Dépenses imprévues (investissement)	2 140.91
Total des dépenses financières		73 140.91
Total des dépenses réelles d'Investissement		389 110.91
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sections	9 591.61
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 591.61

Réunion du Mercredi 29 Mars 2017
2017/004

001	Solde d'exécution négatif 2016 reporté	15 147.69
Total des dépenses d'INVESTISSEMENT cumulées		413 850.21
Recettes d'investissement		
Chapitre 13	Subventions d'investissement	108 110.00
Chapitre 16	Emprunt et dettes assimilées	29 800.00
Total des recettes d'équipement		137 910.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 530.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	83 979.94
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	45 000.00
Chapitre 024	Produits de cessions	70 000.00
Total des recettes financières		217 509.94
Total des recettes réelles d'investissement		355 419.94
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	35 000.00
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sections	23 430.27
Total des recettes d'ordre d'investissement		58 430.27
Total des recettes d'INVESTISSEMENT cumulées		413 850.21

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'arrêter le budget primitif 2017, tel que présenté ci-dessus avec une équilibre en :
 - **Dépenses et recettes de fonctionnement : 417 313.61€**
 - **Dépenses et recettes d'investissement : 413 850.21€**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-04 **Objet : Indemnités des élus**

M. le Maire informe l'assemblée que :

- l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction est passé de 1015 à 1022 au 01 Janvier 2017.
- La délibération relative aux indemnités de fonction des élus faisait référence à l'indice terminal 1015.
- Que dans ce cas, une nouvelle délibération est nécessaire.
- Qu'il convient de viser l'indice brut terminal de la fonction publique sans autre précision.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, à l'unanimité décide :

- De fixer à compter du 01 Janvier 2017 les indemnités de fonction des élus comme suit pour :
 - M. le Maire, 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
 - Les trois adjoints, 4.40% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-05 **Objet : Impayés Cantine Scolaire**

Effacement de dettes

M. le Maire fait part à l'assemblée de la demande de M. le Trésorier de Jugon les Lacs d'un effacement de créances de cantine scolaire (de septembre 2015 à juillet 2016) d'un montant de 278.20 €, suite à une procédure de surendettement.

Il précise :

- ✓ que la créance éteinte s'impose à la commune et au Trésorier et plus aucune action de recouvrement n'est possible.
- ✓ Qu'il est nécessaire d'émettre un mandat au compte 6542 « créance éteinte ».

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, en avoir délibéré :

- Autorise M. le Maire à émettre un mandat au compte 6542 pour un montant de 278.20 € au titre d'un effacement de dettes de cantine scolaire.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-06 **Objet : Logement Communal situé au 1 le Presbytère**
Loyers impayés* Demande remboursement frais

M. le Maire rappelle les dispositions prises lors de la réunion du mercredi 12 octobre 2017.

Réunion du Mercredi 29 Mars 2017
2017/004

Il signale :

- Que la commune a versé à la Société Civile Professionnelle Bretagne Huissiers de Dinan, en charge du déroulé de la procédure une provision de 300€.
- Que le décompte définitif des frais va lui parvenir sous quelques jours.
- Que pour la caution, le montant de celle-ci sera imputé sur les titres impayés si les loyers ne sont pas à jour au moment de leur départ.

Il propose de réclamer aux locataires le remboursement des frais d'huissiers.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité donne son accord pour:

- ✓ Demander le remboursement des frais versés par la commune à l'huissier.
- ✓ Donner pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents et prendre toutes les décisions nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-07 **Objet : Accessibilité**

M. le Maire passe la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, 1^{er} adjoint, chargé du suivi de ce dossier.

Celui-ci signale qu'il est nécessaire de matérialiser les places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite et propose d'acquérir de la signalisation.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. l'adjoint, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité décide :

- D'acquérir la signalisation nécessaire auprès de la société Signaux Girod, Nord-Ouest d'Avranches, conformément au devis n°DEV012772-1 pour un montant TTC de 199.81€.
- d'inscrire cette dépense en investissement à l'opération 194 « Accessibilité » compte 2313.
- De donner pouvoir à M. le Maire pour signer le devis et tous autres documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-08 **Objet : Signalétique des bâtiments et espaces communaux**

M. le Maire passe la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, 1^{er} adjoint chargé du suivi de ce dossier.

Celui-ci présente une première proposition de panneaux directionnels qui seraient implantés à l'intersection de l'avenue de Beaulieu et de la rue de la mairie et le cout de cet investissement.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des documents, en avoir débattu décide de revoir ce dossier (proposition d'intégrer la signalétique des entreprises communales).

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-09 **Objet : Prorogation du prêt Lotissement « Domaine Pierre DUTHILLEUL »**

M. le Maire rappelle que :

- par délibération en date du 30 Avril 2015, le conseil municipal avait retenu la proposition du Crédit Agricole des Côtes d'Armor concernant la prorogation du prêt court terme pour le lotissement Domaine Pierre DUTHILLEUL (date de signature du contrat initial 10 aout 2013).
- les deux ans arrivant à échéance en aout, il a pris contact avec l'organisme bancaire afin de connaitre les conditions de prorogation du prêt dont le capital restant dû s'élève à 66 555.83€ (chaque conseiller a été destinataire des documents).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de l'offre, de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité :

- ✓ Accepte la proposition de prorogation du prêt relais émise par le Crédit Agricole des Côtes d'Armor à savoir :

Prêt court terme d'une durée de deux ans à partir de la date d'échéance soit le 10 Aout 2017, (date de signature du contrat initial 10 aout 2013).

Réunion du Mercredi 29 Mars 2017
2017/004

Frais et commissions : 0.20 % du montant du financement
Taux : Euribor 3 mois moyenné + marge de 1.50% (conditions mars 2017 :
Indice février 2017 -0.239% + Marge de 1.50%).

Remboursement du crédit possible partiellement en cours de contrat.

Décompte et paiements des intérêts : chaque trimestre.

- ✓ Donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les décisions et signer tous les documents (contrats, etc.) nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-010 **Objet : Travaux accessibilité de l'école**
« Les Picotous »

M. le Maire passe la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, chargé du suivi des travaux d'accessibilité qui rappelle les différentes dispositions prises.

Il présente les devis concernant la création d'une rampe d'accès au couloir

Le Conseil Municipal, après avoir en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité donne :

- ✓ son accord :
 - pour confier à M. Lionel ROBERT de Mégrit, les travaux pour un montant HT de 1 398€.
 - d'inscrire cette dépense en investissement à l'opération 194 « Accessibilité » compte 2313.
- ✓ Pouvoir à M. le Maire pour signer tous le devis et tous autres documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-011 **Objet : Travaux Ecole « Les Picotous »**

M. le Maire passe la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, chargé du suivi des travaux dans les bâtiments communaux.

M. Jean-Yves NEDELLEC signale qu'il est nécessaire de revoir l'éclairage du couloir de l'école et commente le devis de remplacement qu'il a demandé à M. DEBROISE (artisan intervenant régulièrement dans les bâtiments communaux).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. L'adjoint, avoir pris connaissance de tous les éléments, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité donne leur accord pour :

- Confier à M. Didier DEBROISSE le remplacement de l'éclairage du couloir de l'école conformément au devis n° DC000751 pour un montant TTC de 880.80€
- Donner pouvoir à M. le Maire pour signer les devis, tout autre document et prendre toutes les décisions nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-012 **Objet : Redynamisation du Centre Bourg, Phase 1 :
Rénovation d'un bâtiment communal « Petit Presbytère » * Compteur Eau Potable**

M. le Maire rappelle les diverses dispositions prises concernant ce dossier.

Il précise qu'il est nécessaire de mettre en place un compteur d'eau potable et fait part du devis de la SAUR (chaque conseiller en a été destinataire) qui s'élève à 369.94€ TTC.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité donne :

- Son accord pour :
 - La pose d'un compteur d'eau potable sur une nourrice existante.
 - Confier à la SAUR de Pluduno la réalisation des travaux conformément un devis 0450003500 en date du 24 février 2017 pour un montant TTC de 369.94€.
- Décide d'inscrire cette dépense à l'opération 193 « Redynamisation du centre bourg- Rénovation d'un Bâtiment communal » compte 2315.
- Pouvoir à M. le Maire pour signer le devis et tous autres documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-013 **Objet : Redynamisation du centre bourg**
Aménagement Place de l'Eglise* Levé topographique

M. le Maire rappelle les dispositions prises concernant ce dossier.

Réunion du Mercredi 29 Mars 2017
2017/004

Il signale :

- qu'il est nécessaire de faire réaliser un levé topographique.
- Que trois géomètres ont été consultés (chaque conseiller a été destinataire des devis)

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, avoir pris connaissance des propositions, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité décide :

- De confier au cabinet Prigent&Associés de Dinan la réalisation du levé topographique conformément au devis n° 170401 pour un montant TTC de 1 224€ TTC.
- Décide d'inscrire cette dépense à l'opération 201 « Redynamisation du centre bourg- Aménagement Place de l'Eglise » compte 2315.
- Pouvoir à M. le Maire pour signer le devis et tous autres documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-014 **Objet : Association Ap'Art [É]**

M. le Maire rappelle que la volonté de l'équipe municipale est d'intervenir auprès des jeunes fréquentant le collège et le lycée, d'accompagner et de soutenir la vie associative locale.

IL signale :

- ✓ qu'en compagnie des adjoints, il a reçu le 10 mars 2017, M. Damien REIGNIER et Mme Catherine HUET de l'association Ap'Art [É] afin d'étudier les actions jeunesse et culture potentielles à mettre en œuvre sur la commune
- ✓ Que chaque conseiller a été destinataire de la « pré-proposition de prestations Jeunesse et Culture ».

M. le Maire reprend le document et le commente point par point.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier y compris les éléments financiers de la simulation 2017, en avoir débattu et délibéré décide :

- de mettre en place la phase 1 dite « Ingénierie » qui consiste à :
 - Définir avec la collectivité ses priorités en matière d'animation jeunesse.
 - Recenser, rencontrer les acteurs sociaux culturels, associatifs... pour connaître l'ensemble de potentialités de développement et créer les premiers liens d'un travail partenarial.
 - Repérer les attentes, les besoins et les problématiques de la jeunesse de la commune.
 - Finaliser la définition de la politique communale, son programme d'actions et ses modalités d'évaluation.
- De valider la participation financière demandée à savoir : Phase 1 : 990€ TTC
- d'attendre les conclusions de la phase 1 pour les hypothèses émises dans les autres phases, elles devront être adaptées et affinées tant techniquement que financièrement, en fonction de la réalité de la commune.
- que l'enveloppe budgétaire maximale pour ce nouveau projet pour l'année 2017 sera de 3 500€.
- De donner pouvoir à M. le Maire pour signer la convention, tout document et prendre toutes les décisions nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Objet : Questions diverses

Taux d'imposition

M. le Maire propose de réunir à nouveau le conseil le mardi 11 avril à 20 h 30 pour le vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017.

Lotissement « Domaine Pierre DUTHILLEUL

M. le Maire rappelle :

- qu'il reste 6 lots à vendre. Il signale qu'il a pris contact avec les H.L.M. de la Rance afin d'étudier la possibilité de réaliser deux, voire trois logements locatifs sur un ou 2 lots.

Réunion du Mercredi 29 Mars 2017
2017/004

- qu'une entrevue a eu lieu à la mairie avec M. RAMBAUD, responsable des relations institutionnelles et fait part du compte-rendu de la réunion.

Topo-guide de randonnées pédestres

Mme Anne JEHANNO, membres de la commission « Patrimoine – Chemins de randonnées) signale que Dinan Agglomération souhaite créer, un topo-guide de randonnées pédestres afin de valoriser son territoire et proposer une nouvelle offre de loisirs aux populations locales et touristiques.

Elle suggère d'inscrire la grande boucle de 17 Km.

Le conseil valide cette proposition.

Randonnée

Mme Anne JEHANNO rappelle que la randonnée intercommunale aura lieu à Languédias, le 04 juin 2017.

Journée citoyenne

M. le Maire propose d'organiser une journée citoyenne où les habitants se mobilisent bénévolement avec les élus pour améliorer leur cadre de vie en réalisant des opérations d'embellissement, des petits travaux d'entretien. Ces journées favorisent la rencontre des habitants en créant du lien et de la solidarité.

A l'unanimité, le conseil approuve cette idée.

Réunion de Conseil

Mardi 23 Mai à 18 h 30

L'ordre du jour étant clos, aucune autre question diverse n'est abordée,
la séance est levée à 22 h 30

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jérémy DAUPHIN

Adoption du Procès-Verbal de la précédente séance

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-01 **Objet : Entretien des chemins de randonnées**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-02 **Objet : Budget Primitif 2017 « Lotissement Domaine**

Pierre DUTHILLEUL »

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-03 **Objet : Budget Primitif 2017 « Commune »**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-04 **Objet : Indemnités des élus**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-05 **Objet : Impayés Cantine Scolaire**

Effacement de dettes

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-06 **Objet : Logement Communal situé au 1 le Presbytère**

Loyers impayés* Demande remboursement frais

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-07 **Objet : Accessibilité**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-08 **Objet : Signalétique des bâtiments et espaces communaux**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-09 **Objet : Prorogation du prêt Lotissement « Domaine Pierre DUTHILLEUL »**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-010 **Objet : Travaux accessibilité de l'école**

« Les Picotous »

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-011 **Objet : Travaux Ecole « Les Picotous »**

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-012 **Objet : Redynamisation du Centre Bourg, Phase 1 :**

Rénovation d'un bâtiment communal « Petit Presbytère » * Compteur Eau Potable

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-013 **Objet : Redynamisation du centre bourg**

Aménagement Place de l'Eglise* Levé topographique

Séance du 29 Mars 2017 n° 2017-04-014 **Objet : Association Ap'Art [É]**

Objet : Questions diverses

Réunion du Mercredi 29 Mars 2017
2017/004

Taux d'imposition*Lotissement « Domaine Pierre DUTHILLEUL*Topo-guide de
randonnées pédestres*Journée citoyenne*Réunion de Conseil

SIGNATURES

Jean-Yves NEDELLEC 1 ^{er} Adjoint	Graziella WERNER 2 ^{ème} Adjointe	Christian GICQUEL 3 ^{ème} Adjoint	Anne JEHANNO
Marina DEROUILLAC	Jérôme THOMAS	Hélène DANIEL	Kerry SHEPPARD
Amand GAUSSEL			